



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 81676

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité au sujet des engagements du Gouvernement en matière d'habitat social. - Question transmise à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

Texte de la réponse

La mobilisation du Gouvernement en matière d'habitat social en 2005, première année d'application du plan de cohésion sociale, a permis une production de logements sociaux inégalée depuis dix ans. En effet, c'est plus de 80 000 logements sociaux qui ont été financés, soit plus de 10 000 logements supplémentaires par rapport à l'année précédente. Les logements financés comprennent environ 7 500 PLA d'intégration, 45 700 PLUS et 23 000 PLS auxquels il faut ajouter 4 200 PLS de l'association Foncière Logement. Ce niveau de 80 000 logements sociaux en 2005 correspond déjà à un doublement de la production de l'année 2000, qui s'élevait à seulement 42 000 logements sociaux financés. A ces chiffres concernant le parc public, il faut ajouter près de 28 000 logements à loyers maîtrisés améliorés par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) dont plus de 11 000 à des niveaux de loyers conventionnés. Ainsi, les objectifs du volet logement du Plan de cohésion sociale, tant sur le parc public que sur le parc privé, ont été atteints en 2005 dans des conditions très satisfaisantes.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81676

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11688

Réponse publiée le : 28 mars 2006, page 3410